



Financement durable

Pour une économie verte et responsable au Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Accélérer la transition verte du Québec : les organismes de développement économique local appelés à participer au nouveau projet *Financement durable*

Québec, le 14 mars 2023 – Le Centre québécois de développement durable (CQDD), en collaboration avec le gouvernement du Québec, est fier de lancer officiellement le projet *Financement durable, pour une économie verte et responsable au Québec* en présence de M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, et de Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales.

Ce projet vise à soutenir, par différents moyens, les organismes de développement économique du Québec pour qu'ils intègrent des critères de développement durable et ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur processus d'octroi de financement aux entreprises. Il s'adresse à la centaine d'organismes de développement économique actifs dans toutes les régions du Québec. Rappelons que ces acteurs de premier plan, dans le soutien au démarrage, à la croissance et au transfert des entreprises à travers le Québec, sont encore peu outillés pour, d'un côté, évaluer la durabilité des projets qui leur sont présentés et, de l'autre, stimuler l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables par leur clientèle.

Le projet a bénéficié d'une aide financière du gouvernement du Québec dans le cadre de la mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030. L'enveloppe de 500 000 \$, qui lui a été accordée, découle d'une des mesures du plan de mise en œuvre qui vise à améliorer les pratiques d'affaires qui sont favorables à la transition climatique et à la résilience des entreprises.

Le projet s'inscrit également dans le cadre de deux grandes orientations du projet de Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028, « Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable » et « Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation ». La Stratégie vise notamment à ce que les leviers financiers à la disposition du gouvernement servent d'outils de transformation durable pour le Québec en favorisant la création d'un écosystème d'affaires plus vert et responsable.

De multiples initiatives pour accélérer la transition

Ce projet, qui sera réalisé sur trois ans, en collaboration étroite avec le MELCCFP, comprendra de multiples initiatives, telles que l'élaboration de grilles d'analyse de demandes de financement, l'évaluation et la diffusion des meilleures pratiques au Québec, la tenue d'une série de webinaires et un parcours d'accompagnement en financement durable destiné à 20 organismes de développement économique. D'ailleurs, les organismes souhaitant participer au parcours d'accompagnement peuvent d'ores et déjà s'inscrire, jusqu'au 31 mars 2023.

Pour en savoir plus sur le projet *Financement durable, pour une économie verte et responsable au Québec* et sur le parcours d'accompagnement, il est possible de consulter le cqdd.qc.ca/financement-durable/.

Citations

« Notre gouvernement est fier d'appuyer ce projet dont les retombées permettront aux PME du Québec de mieux répondre aux attentes des marchés en matière de transition climatique, de pratiques d'affaires écoresponsables et de responsabilité sociale d'entreprise. Ce nouveau soutien agira comme levier pour outiller les organismes de développement économique régional dans leur mission visant à soutenir le démarrage, la croissance et le transfert des entreprises. Je félicite le Centre québécois de développement durable d'avoir initié ce projet et pour la qualité de son accompagnement auprès des organisations qui se tournent de plus en plus vers des pratiques d'affaires écoresponsables. Chaque nouvelle initiative adoptée en faveur de l'environnement nous rapproche de nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de conservation de la biodiversité. »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides

« Le nouveau projet annoncé aujourd'hui influencera positivement les choses, et ce, aux quatre coins du Québec. C'est pourquoi je suis fière que le MAMH puisse contribuer à cette initiative du Centre québécois de développement durable. Si nous voulons mieux planifier et développer nos régions, l'intégration de critères de durabilité dès la conception des projets est primordiale. Nous sommes en action pour créer un Québec plus vert et plus prospère. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

« Intégrer des critères ESG et de durabilité dans la gestion des fonds réguliers des organismes de développement économique local est une solution concrète pour accélérer l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables par les entreprises québécoises, et du même coup, leur compétitivité. Il était donc tout naturel qu'on entreprenne un projet visant à appuyer ces organismes de développement économique pour qu'ils effectuent cette intégration dans leur processus de financement affectant potentiellement l'octroi de plusieurs centaines de millions de dollars par année. La société est rendue là et le marché aussi! »

Nicolas Gagnon, directeur général du Centre québécois de développement durable (CQDD)

À propos du Centre québécois de développement durable

Le [Centre québécois de développement durable \(CQDD\)](#) est un organisme à but non lucratif autonome qui compte plus de 30 ans d'expérience en application opérationnelle du développement durable dans les organisations. Reconnu comme un leader au Québec, le CQDD a pour mission de soutenir les organisations afin qu'elles améliorent leur performance économique, sociale et environnementale. Plus de 700 organisations ont déjà fait appel à ses services spécialisés afin de répondre aux nouvelles attentes de la société.

À propos du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030)

Le Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030) est la première politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques du Québec. Le PEV 2030 jette les bases pour l'essor d'une économie durable, résiliente face aux changements climatiques et prospère à l'horizon 2030. Il mise sur les forces du Québec, particulièrement son énergie propre, afin d'accélérer la transition climatique au bénéfice de la population et des entreprises québécoises. Pour en savoir plus : [Plan pour une économie verte | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

À propos de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028

La Stratégie gouvernementale de développement durable établit le programme du gouvernement en matière de développement durable. Elle constitue un plan concerté regroupant plus de 110 ministères et organismes actifs dans toutes les sphères de la société, dont les plus importantes sociétés d'État. Ces organisations ont l'obligation d'établir un plan d'action pour répondre aux priorités gouvernementales et aux défis de leur secteur d'activité en proposant des solutions concrètes et innovantes au bénéfice de leurs clientèles et partenaires. La Stratégie 2023-2028 à paraître prochainement établira entre autres l'ambition de « Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable ». Pour en savoir plus sur la [Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028](#).



-30-

Source :

Julie Perron, coordonnatrice des communications et conseillère en développement durable
Centre québécois de développement durable (CQDD)
Téléphone : 418 668-7533, poste 109 | cellulaire : 418 590-9744
julie.perron@cqdd.qc.ca